

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE KAMOURASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GABRIEL-LALEMANT**

Séance extraordinaire d'adoption du budget du conseil de la Municipalité de Saint-Gabriel-Lalemant, tenue au lieu et à l'heure des séances, le 20 décembre 2022.

Sont présents(es) : Siègne #1 - Gilles Ouellet / Siègne #2 - Marilynne Lévesque / Siègne #3 - Stéphanie Bard / Siègne #4 - Francine Bard / Siègne #5 - Gabriel D'Anjou / Siègne #6 - Danielle D'Anjou

Est/sont absents(es) :

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Gilles DesRosiers. Sylvie Dionne, directrice générale et greffière-trésorière assiste également à cette séance.

1 - CONSTAT DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION ET OUVERTURE DE SÉANCE

Avis public de cette séance a été donné et avis personnel de convocation a été adressé à tous les membres du conseil, le 12 décembre 2022.

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

236-12-22

2 - Lecture et adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par Francine Bard et résolu à l'unanimité des membres présents

QUE l'ordre du jour soit approuvé tel qu'il a été présenté.

ADOPTÉ

- 1 - Ouverture de la séance
- 2 - Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3 - Présentation et adoption du budget de l'exercice financier 2023
- 4 - Présentation et adoption du Programme triennal d'immobilisations 2023, 2024 et 2025
- 5 - Période de questions
- 6 - Clôture et levée de la séance

237-12-22

3 - Présentation et adoption du budget de l'exercice financier 2023

CONSIDÉRANT qu'en vertu du Code municipal, le conseil municipal doit adopter le budget de l'année financière et y prévoir des revenus au moins équivalents aux dépenses qui y figurent;

CONSIDÉRANT que le conseil a pris connaissance des prévisions budgétaires qu'il juge essentielles au maintien des services municipaux;

CONSIDÉRANT qu'un avis public de cette adoption a été donné conformément au Code municipal;

IL EST PROPOSÉ par Gabriel D'Anjou et résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le conseil de la municipalité de Saint-Gabriel-Lalemant adopte le budget de l'exercice financiers de l'année 2023 prévoyant les dépenses et les revenus suivants :

Dépenses	2023
	\$
Administration générale	274 800
Sécurité publique	105 397
Transport	310 172
Hygiène du milieu	171 405
Santé et bien-être (HLM)	3 000
Aménagement, urbanisme	81 360
Loisirs et culture	67 052
Frais de financement	3 560
Remboursement dette à long terme	28 800
Activités d'investissement	32 400
Réserve financière et fonds réservés	27 434
TOTAL DES DÉPENSES ET AFFECTATIONS	1 105 380

Revenus	2023
	\$
Taxe foncière générale	555 834
Tarification vidange fosses septiques	21 340
Tarification matières résiduelles, organiques et recyclables	64 395
Tarification égouts	64 246
Tarification cours d'eau	3 536
Paiement tenant lieu de taxes	11 651
Transferts	
Péréquation	116 362
Entretien réseau routier municipal	127 254
Autres transferts	107 676
Services rendus aux organismes municipaux	10 086
Autres services rendus	4 500
Imposition des droits, licences et permis	5 500
Amendes, pénalités et revenus d'intérêts	13 000
TOTAL DES REVENUS	1 105 380

ADOPTÉ

238-12-22

4- Présentation et adoption du Programme triennal d'immobilisations 2023, 2024 et 2025

CONSIDÉRANT que le conseil doit adopter un programme triennal d'immobilisations pour les années 2023, 2024 et 2025;

IL EST PROPOSÉ par Gilles Ouellet résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le conseil adopte le Programme triennal d'immobilisations suivant pour les exercices financiers 2023, 2024 et 2025 :

Immobilisations 2023	Fonds adm.	Surplus libre	Surplus affectés	Subvention	Total
Administration					
Internet Large bande Parc Garneau et garage municipal	8 000 \$				8 000 \$
Bureau municipal	13 400 \$				13 400 \$
Sécurité Incendie					
Terrains des citernes		10 000 \$			10 000 \$
Voirie					
Glissières de sécurité		8 000 \$		12 000 \$	20 000 \$
Équipement de voirie		7 000 \$			7 000 \$
Lumières de rue		5 000 \$			5 000 \$
Loisirs et culture					
Meubles et équipement Local des jeunes, FRR volet 2	7 000 \$			28 000 \$	35 000 \$
Portes extérieures Local des jeunes	4 000 \$				4 000 \$
Scène extérieure (volet 4)			20 000 \$	50 000 \$	70 000 \$
Hygiène du milieu					
Étude : capacité de l'usine des eaux usées et des étangs		30 000 \$			30 000 \$
Portes extérieures de l'usine			10 000 \$		10 000 \$
Total de l'année 2023	32 400 \$	60 000 \$	30 000 \$	90 000 \$	212 400 \$
Immobilisations 2024					
Chemins municipaux				100 000 \$	100 000 \$
Rénovation du bureau municipal				100 000 \$	100 000 \$
Rénovation cuisine et salles de bain local des jeunes				30 000 \$	30 000 \$
Accès personnes handicapées édifice parc Garneau				20 000 \$	20 000 \$
Total de l'année 2024				250 000 \$	250 000 \$
Immobilisations 2025					
Chemins municipaux et total de l'année 2025				100 000 \$	100 000 \$

ADOPTÉ

5 - Période de questions

Quelques questions de l'assistance.

239-12-22

6 - Clôture et levée de la séance

IL EST PROPOSÉ par Stéphanie Bard et résolu à l'unanimité des membres présents

QUE la séance soit levée.

La séance extraordinaire d'adoption du budget est levée à 19 h 16.

ADOPTÉ

Gilles DesRosiers, maire

Sylvie Dionne, dir. gén./gref.-trés.

Je, Gilles DesRosiers, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Gilles DesRosiers, maire

Certificat de disponibilité de crédits

Je, soussignée, Sylvie Dionne, directrice générale et greffière-trésorière, certifie par les présentes que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses autorisées par le conseil municipal de Saint-Gabriel-Lalemant.

Sylvie Dionne, directrice générale et greffière-trésorière

2810